

La formation des journalistes français : quelles évolutions ? quels atouts à l'embauche ? Le cas des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008

Christine
LETEINTURIER

Maître de conférences
CARISM-IFP-Université
Panthéon-Assas
christine.leteinturier@u-paris2.fr

La formation des journalistes joue un rôle très important à la fois pour l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire nécessaires à la pratique professionnelle, pour la construction de l'identité professionnelle des individus mais aussi pour la transmission des valeurs¹ propres au groupe professionnel. Elle offre également à ces apprentis-journalistes les moyens de s'adapter aux innovations en cours d'installation ainsi qu'aux incertitudes d'un avenir toujours difficile à concevoir. La période de formation correspond en effet à la construction de l'identité visée² et à sa confrontation avec la réalité pratique : elle est donc une phase de négociation entre l'identité projetée et l'identité réelle telle que proposée par les médias où s'exercera le métier. Cette confrontation passe à la fois par le dispositif de la formation générale, celui de la formation professionnelle mais aussi par les expériences de terrain que les futurs journalistes doivent accumuler à la fois pour vérifier la validité de leur choix professionnel et aussi pour pouvoir entrer dans les structures de formation qui leur sont proposées.

Propos sur la méthode

Ces parcours de formation des journalistes restent peu connus. Certains, ceux des journalistes occupant des postes à responsabilités, sont accessibles soit via le « Who's who », soit via les notices de « La

Correspondance de la Presse» qui signale chaque nomination dans les médias en insérant une notice biographique³ succincte. La seule source précise est la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels⁴), commission administrative paritaire chargée d'attribuer la carte de journaliste professionnelle en application des règles définies par le statut de 1935.

Toute demande de carte professionnelle fait l'objet d'un dossier déposé par l'impétrant qui doit contenir à la fois des éléments attestant son identité, mais aussi un CV décrivant sa formation et ses expériences, un descriptif de son activité professionnelle qui le conduit à demander la carte, avec attestation officielle d'employeur et bulletin de salaire comme preuves de l'emploi occupé. L'examen de ces dossiers permet aux commissaires de statuer sur les premières demandes de carte professionnelle et ensuite sur les renouvellements ou les réintégrations. À partir de ces dossiers, la CCIJP a mis en place une base de données interne à partir de laquelle elle élabore quelques statistiques générales, qui, sur le plan de la formation, ne fournissent que le compte des diplômés des écoles reconnues par la CPNEJ, la détention de ce diplôme offrant un avantage en termes de réduction à une année au lieu de deux de la durée de la période sous statut de journaliste stagiaire. Pour accéder aux données précises concernant les parcours de formation et les carrières des journalistes titulaires de la carte de presse, il faut donc, sous condition de l'accord du bureau de la CCIJP, pouvoir consulter les dossiers personnels des journalistes, dossiers constitués à l'occasion de la première demande de carte.

Le présent travail, concernant les nouveaux titulaires de la carte de presse 2008⁵, expose les résultats obtenus précisément à partir de ces dossiers déclaratifs⁶ après saisie des informations issues des CV fournis par les journalistes. Celles-ci portent donc sur la formation générale, la formation professionnelle et l'ensemble des expériences préprofessionnelles cumulées. Le dossier fournit également des éléments précis sur les conditions d'accès à l'emploi, plus ou moins stable, qui va permettre l'obtention de la carte professionnelle ; il est ensuite enrichi chaque année d'un formulaire récapitulant la situation professionnelle conduisant au renouvellement de la carte, ce qui construit le suivi assez précis des carrières⁷ des journalistes. Insistons sur le fait que ces dossiers sont uniquement déclaratifs et que les procédures de contrôle des informations mises en place par la CCIJP concernent principalement la réalité de l'emploi en cours au moment de la demande et, le cas échéant, la réalité du passage par une formation reconnue par la CPNEJ⁸. Avec ces données, il devient possible de décrire les profils de formation des

nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 et de mettre en évidence leurs singularités par comparaison avec les études antérieures déjà menées par l'IFP.

Cette recherche s'inscrit effectivement dans la suite de celles menées par l'IFP et le CRAP en 2000⁹ sur les caractéristiques sociodémographiques et sur les conditions d'entrée sur le marché du travail des nouveaux titulaires de la carte de presse 1990 et 1998. Elle est un élément d'une étude¹⁰ plus large, financée par l'ANR, concernant les transformations des acteurs et des marchés des médias d'information générale et politique entre 1990 et 2010¹¹, étude qui nécessite, comme les précédentes, le concours précieux de la CCIJP. Les éléments descriptifs de la formation et des expériences préprofessionnelles, issus en particulier des CV joints par les candidats à l'obtention de la carte professionnelle, ont fait l'objet d'une saisie et d'un traitement sous MS-ACCESS, suivant les mêmes critères que l'étude 2000. Insistons sur le fait que la population observée est celle qui a candidaté et a été retenue pour l'obtention de la carte de presse par les membres de CCIJP : elle ne prend pas en compte les candidats qui ont été refusés.

Loin de certains stéréotypes dominants – l'autodidaxie ou le double cursus IEP/école professionnelle reconnue – concernant les profils de formation, l'étude de la formation des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 et la comparaison avec l'année 1998 montre des modifications en cours qui vont, si elles se maintiennent, transformer les caractéristiques du groupe professionnel des journalistes français. Les profils de formation générale deviennent relativement homogènes, l'accès au journalisme comme seconde carrière diminue de façon significative. Mais la transformation la plus importante est incontestablement *la croissance de la professionnalisation des jeunes journalistes*, qu'il s'agisse du passage par une formation professionnelle et/ou de l'accumulation d'expériences variées de terrain. D'où le choix de présenter ici une analyse des profils des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 sur différents registres : les caractéristiques du groupe dans son ensemble et celles des journalistes issus de formations professionnelles (formations reconnues et formations non reconnues). De plus, la comparaison avec 1998 va permettre de mieux faire apparaître les transformations des choix de formation faits par les candidats journalistes.

Seront présentées d'abord les caractéristiques sociodémographiques générales des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 : sexe, âge, formation générale, formation professionnelle, expériences du terrain. Ensuite seront analysés les premiers emplois obtenus à partir

desquels la carte professionnelle a été demandée. Le marché d'emploi des journalistes est un marché très étroit et qui connaît depuis quelques années une récession certaine¹². La concurrence est donc très vive pour l'accès au marché du travail et il sera intéressant de voir sur quels emplois sont recrutés les nouveaux journalistes et si le passage par une formation professionnelle fournit un avantage réel dans cet univers très concurrentiel. Pour chaque thème retenu, il s'agira aussi de faire apparaître les spécificités des profils des jeunes journalistes issus des formations professionnelles, reconnues ou non par la CPNEJ.

La méthode de l'échantillon aléatoire ayant été retenue pour réaliser cette étude, certaines données, trop proches de la marge d'erreur statistique, ne sont pas proposées. De plus, les résultats concernant les journalistes issus des écoles de formation ne peuvent être généralisés comme ils peuvent l'être pour l'ensemble de la cohorte. Il faut considérer que, pour eux, il s'agit d'abord d'une photographie à un instant T, ne concernant que la situation de ces titulaires de la carte de presse 2008. La production d'études de ce type à un rythme plus rapproché que le rythme décennal sera seule susceptible de permettre la mise en évidence de tendances plus stables.

Profils et parcours de la cohorte 2008

Poursuite de la féminisation et rajeunissement du groupe

Sur l'échantillon traité, les femmes représentent 53,8 % du groupe et les hommes 46,2 %. En 1998, la répartition par sexe des nouveaux entrants montrait encore une majorité d'hommes.

En %	1998	2008
Femmes	48,1	53,8
Hommes	51,9	46,2

Comme le montrent les statistiques générales de la CCIJP¹³, les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes parmi les nouveaux entrants à partir de 2001 : 1 384 nouvelles cartes 2001 ont été délivrées à des journalistes hommes et 1 397 à des journalistes femmes. En 2008, ces chiffres ont été de 917 nouvelles cartes délivrées à des journalistes hommes et 1 087 délivrées à des journalistes femmes.

Par ailleurs, le rajeunissement du groupe est réel : la part des moins de 30 ans est en forte progression, comme le montre la comparaison avec la cohorte 1998 : 62,5% en 1998, 72,1% en 2008. Deux éléments

expliquent cette évolution. D'une part, les garçons ne font plus de service militaire, ils ont donc « gagné » 12 à 18 mois. D'autre part, les filles réussissent bien leurs études et arrivent donc relativement jeunes sur le marché du travail.

Catégories d'âge (en %)	1998	2008
1983 et après (25 ans et -)	20,7	32,2
1978 / 1982 (26 à 30 ans)	41,7	38,2
Avant 1978 (+ de 30 ans)	37,6	29,6

Les regroupements par catégories d'âges conduisent à identifier un groupe particulier, celui des entrants tardifs , âgés de plus de 30 ans qui représentent un petit tiers (29,6%) et comprend des journalistes nouvellement titulaires de la carte, mais déjà dotés de diverses expériences professionnelles, en journalisme, en information-communication, voire dans des secteurs aussi variés que l'animation socioculturelle, l'enseignement ou la comptabilité ! S'agissant de l'âge moyen, il est de 26 ans pour les jeunes entrants et de 39 pour les entrants tardifs.

Les diplômés des écoles professionnelles sont encore plus jeunes et encore plus féminins ! Les femmes sont plus nombreuses dans les deux filières mais les répartitions par groupes d'âge présentent des différences.

Cohorte 2008 (en %)				
Âges	Écoles reconnues		Écoles non reconnues	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
< 26 ans	47,8	16,7	42,6	36,4
26 / 30 ans	46,3	81,3	41	50
> 30 ans	6	8,3	16,4	13,6
Ensemble	58	42	58	42

Les diplômés des formations reconnues sont globalement plus jeunes du fait des restriction d'âge que pratiquent ces formations au niveau du recrutement ; les écoles non reconnues présentant des conditions d'accès plus ouvertes, favorisent également les reconversions plus tardives.

Une formation générale de haut niveau mais moins diversifiée

Le niveau de diplôme atteint est en forte progression : le niveau d'étude de la majorité de la cohorte est égal ou supérieur à bac + 4. La part des non-bacheliers devient résiduelle (3%) et concerne majoritairement les entrants tardifs, de même que les niveaux intermédiaires entre bac et bac + 3. Ce phénomène de l'augmentation générale du niveau de diplôme des générations les plus jeunes vaut pour l'ensemble de la population de cette tranche d'âge¹⁴. Il va vraisemblablement se poursuivre avec le passage du système universitaire français au LMD (licence / master / doctorat) : atteindre le niveau master 2 (bac + 5) apparaît désormais comme une nécessité pour entrer dans les professions intellectuelles au niveau cadre telles que le journalisme.

Cohorte 2008 : Diplôme le plus élevé (en %)	1998	2008
Non bac	5,8	3,0
Bac	11,8	9,5
Bac + 1 et + 2	21,4	15,7
Bac + 3	18,1	21,1
Bac + 4	23,4	27,7
Bac + 5 & > 5	19,4	22,8

Les profils de formation des hommes et des femmes présentent des différences relativement importantes qui confirment le meilleur niveau atteint par les femmes, en conformité avec l'ensemble des enquêtes¹⁵ menées sur ce sujet. Elles sont 57,44% à avoir des diplômes égaux ou supérieurs à bac + 4 contre 40,32% pour les hommes.

Cohorte 2008 : Diplôme le + élevé (en %)	F	H
Non bac	1,38	4,84
Bac	8,30	10,89
Bac +1 & + 2	12,46	14,95
Bac +3	19,03	22,58
Bac +4	29,76	24,19
Bac +5 & > 5	27,78	16,13

Les disciplines de formation ont également beaucoup évolué. L'information-communication reste la première discipline de formation des futurs journalistes (23% contre 24% en 1998). Viennent ensuite, à parts à peu près égales, les « SHS : sciences humaines et sociales » (21,28%) avec essentiellement l'histoire (13%), puis le droit et la science politique (20,85% dont la moitié pour les IEP-Institut d'études politiques (9,5%)). Le groupe lettres, langues et arts reste en quatrième position mais marque une forte baisse (de 22,5% en 1990 à 17,5% en 2008). La part des disciplines très spécialisées (économie, gestion, commerce et sciences « dures », ingénierie, santé) a très nettement diminué, moins 50% en 10 ans. Le groupe des entrants tardifs est un peu plus hétérogène avec une part plus importante pour les lettres (23% du groupe) mais aussi pour sciences « dures », santé, ingénierie (10%) et économie, gestion, commerce (8%).

Cohorte 2008 : Disciplines ¹⁶ (en %)	1998	2008
Information Communication	24,1	22,77
SHS (dont Histoire Géographie)	16,1 (11,4)	21,28 (14,5)
Droit & Sc. Pol (dont IEP)	14,1	20,85 (10,8)
Lettres / Langues / Arts	18,3	20,21
Sciences « dures » / Ingénierie / Santé	10,4	6,17
Economie / Gestion / Commerce	13,2	5,96

Ces évolutions conduisent à faire l'hypothèse d'une tendance à l'homogénéisation des profils de formation générale, évolution peu en phase avec les transformations profondes que connaît le métier depuis 10 ans. La construction des épreuves d'entrée dans les écoles de journaliste favorise sans doute ces profils très généralistes au détriment de profils moins normés, plus originaux. De même, la forte visibilité du journalisme généraliste à travers les médias les plus populaires (audiovisuel et presse régionale) contribue aussi à valoriser ces compétences générales. Mais l'affaiblissement de la part des disciplines de plus forte spécialisation, économie et gestion d'une part, « sciences dures » d'autre part, dans la formation des futurs journalistes n'est pas non plus un très bon indicateur. Les sociétés contemporaines se technicisent de plus en plus et les enjeux politiques et sociaux des questions soulevées par la dimension éthique des mutations scientifiques et techniques en cours exigent une information rigoureuse et plurielle des citoyens sur les enjeux et les conséquences

de ces évolutions : sans journalistes compétents dans ces matières, les médias risquent de se trouver dans une situation de dépendance très grande vis-à-vis de leurs sources, sans avoir la possibilité de faire un travail critique.

Les profils d'études des hommes et des femmes présentent également des différences importantes du point de vue des disciplines les plus fréquentes : les hommes sont plus nombreux à avoir opté pour les « sciences humaines et sociales » et pour le groupe « droit/sciences politiques » alors que les femmes sont plus largement issues de cursus « lettres/langues/arts ». Le choix de l'information-communication est également réparti entre les hommes et les femmes. Notons toutefois, bien que l'effectif soit très faible, qu'elles sont aussi un peu plus nombreuses à venir du groupe « sciences « dures »/Ingénierie/Santé » alors que les hommes sont un peu plus nombreux à venir du secteur « économie/gestion/commerce ». Enfin, les femmes sont un peu plus nombreuses à être passées par des IEP (30 femmes pour 21 hommes)

Cohorte 2008 : Disciplines (en %)	F	H
SHS	18,77	24,40
Information Communication	22,61	22,97
Droit / Science politique	20,31	21,53
Lettres / Langues / Arts	24,90	14,35
Economie / Gestion / Commerce	4,60	7,66
Sciences «dures»/ Santé/ Ingénierie	6,90	5,26
Inconnue	1,92	3,83
Total	100	100

Les titulaires d'un diplôme professionnel en journalisme présentent des caractéristiques relativement distinctives, à la fois selon la formation dont ils sont issus et par rapport à l'ensemble du groupe de référence.

On retrouve la principale différence entre les deux filières de formation professionnelle, déjà observée dans la répartition des groupes d'âge, à savoir le taux très élevé de diplômés de très haut niveau dans les écoles reconnues, et une répartition plus homogène sur l'ensemble des niveaux de diplômes pour les écoles non reconnues. Ceci conduit à faire l'hypothèse d'une forme de hiérarchie sociale entre les écoles reconnues et les écoles non reconnues, avec, sans doute, une prise en charge plus importante par les écoles non reconnues des étudiants plus faiblement diplômés : on peut penser que ces étudiants moins diplômés¹⁷ sont aussi moins dotés socialement et ont donc plus

de difficultés à dépasser le niveau L3-licence. Ceci les rendra peut-être aussi un peu moins exigeants ou un peu plus opportunistes à l'entrée sur le marché du travail. Notons également que la proportion relativement importante de titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 4 issus des écoles non reconnues est dû aux filières universitaires de formation non reconnues qui se situent au niveau Mater (M2 - Bac + 5) et donc exigent à l'entrée un minimum de bac + 4.

Cohorte 2008 : Diplôme le plus élevé (%)	Écoles reconnues	Écoles non reconnues	Ensemble
Non bac	0	1,0	3
Bac	5,2	11,7	9,5
Bac +1 & + 2	9,5	19,5	15,7
Bac +3	27	30,1	21,1
Bac +4	39,1	20,4	27,7
Bac +5 & > 5	19,1	17,5	22,8

Les diplômés des écoles reconnues atteignent des niveaux d'études supérieures très élevées : 60% sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à bac + 4. Les disciplines dominantes sont elles aussi très distinctives : 25% d'entre eux sont passés par un IEP et plus de 26% sortent de filières en sciences humaines et sociales, dont 22% de cursus d'histoire, soit deux fois plus que l'ensemble des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008. Chez les jeunes journalistes issus de formations non reconnues, information-communication et lettres/langues/arts sont les disciplines dominantes ; cursus universitaires plus ouverts, ils sont aussi moins sélectifs.

Cohorte 2008 : Disciplines du diplôme le plus élevé	Écoles reconnues	Écoles non reconnues	Ensemble
Droit & Sciences politiques (dont IEP)	37,8 (24,7)	16,7	20,85 (10,8)
SHS (dont Histoire)	26,6 (22)	18,9 (13,3)	21,28 (10,8)
Lettres / Langues / Arts	17,4	25,6	20,21
Information - Communication	12,8	30	22,77
Sciences « dures » / Ingénierie / Santé	3,6	3,3	6,17
Economie / Gestion / Commerce	1,8	5,6	5,96

Quelles que soient les conditions d'entrée dans les écoles de journalisme, reconnues ou non, elles constituent toutes, à des degrés variables, des filières sélectives qui contribuent à faire monter le niveau de formation générale des nouveaux journalistes, au-delà de l'effet plus large de la massification¹⁸ de l'enseignement supérieur.

Le passage par une formation professionnelle au journalisme concerne, en 2008, la moitié des nouveaux titulaires de la carte de presse

C'est la place croissante de la formation professionnelle qui est le phénomène le plus marquant de la transformation des profils des jeunes journalistes entre 1998 et 2008 : 60% de la cohorte 2008 sont passés par une formation professionnelle initiale ou continue, contre seulement 43% en 1998. Cette progression importante s'explique assez largement par le développement du marché de la formation¹⁹, tant du côté des filières universitaires que du côté des écoles non reconnues. La formation continue (sessions courtes de formation) va concerner plutôt ceux qui se réorientent plus tardivement, les nouveaux entrants tardifs venant d'autres milieux professionnels. L'ensemble des seules formations initiales (délivrant un diplôme clôturant un cycle d'études long) a vu passer 50,6% des nouveaux entrants 2008 contre 27,3% en 1998.

Formation professionnelle au journalisme (en %)	1998	2008
Écoles reconnues	15,3	21,6
Écoles non reconnues (y compris filières universitaires)	12	19,6
Formations en alternance	NC	8,7
Formation professionnelle (sessions courtes)	15,7	9,9
Ensemble formation professionnelle	43	60

En prenant en compte les formations non reconnues et la formation continue, on remet en question le postulat souvent mis en avant – faute d'analyses plus poussées – de la faiblesse de la formation professionnelle initiale des journalistes français. En effet, les statistiques générales concernant l'ensemble de la profession ne prennent en compte que le passage par les formations labellisées par la CPNEJ : celles-ci n'ont effectivement concerné que 14,8% des 3 7811 journalistes recensés par la CCIJP en 2008²⁰.

Le croisement entre le type de formation professionnelle et le niveau de diplôme atteint met en évidence une hiérarchie implicite des formations professionnelles comme nous l'avons déjà observé ci-dessus²¹.

Cohorte 2008 : répartition des diplômés par types de formations professionnelles

Type Formation	Non Bac	Bac	Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Total
Écoles reconnues	0	1,9	0,6	2,8	9,7	14,3	6,9	36,1
Écoles non reconnues	0,3	3,7	1,6	4,7	8,4	3,4	0	23,1
Filières universitaires non agréées	0	0	0	0	1,2	2,8	5,6	9,7
Formation en alternance	1,6	1,9	0,9	0,9	4,7	3,4	1,9	14,6
Formation continue	0,6	1,2	0,9	2,2	3,4	3,7	2,8	16,5
Total	2,5	8,7	4,0	10,6	27,4	27,7	17,1	100/100

Les écoles reconnues recrutent les étudiants ayant atteint des diplômes élevés : les trois quarts de leurs effectifs ont des diplômes compris entre bac + 3 et bac + 5. Les écoles non reconnues recrutent à des niveaux plutôt moins élevés : leurs effectifs se répartissent assez équitablement entre [bac et bac + 2] et [bac + 3 à bac + 5]. Notons que dans les formations non agréées, les universités figurent majoritairement à bac + 5. La formation en alternance, censée favoriser l'accès au métier de jeunes moins dotés en capital universitaire, s'organise également autour du pivot bac + 3, ce qui ne permet guère de la considérer comme une filière d'insertion plus « populaire ».

Le développement de ces doubles formations – générale et professionnelle – conduit à une durée de formation relativement longue chez les jeunes journalistes l'ayant pratiquée. La durée moyenne de la formation est de 5,3 années, la durée médiane de 6 ans. 60% des nouveaux entrants de 2008 ont fait entre 5 et 7 ans d'études. Ce sont les plus jeunes, les primo-arrivants sur le marché du travail, qui ont fait le plus d'études et les plus anciens, arrivants tardifs, le moins. S'agissant des entrants « tardifs » qui représentent un petit tiers de l'ensemble, 43,5% d'entre eux sont passés par un dispositif de formation professionnelle. Rappelons que 37,5% de ces entrants tardifs sont également titulaires d'un diplôme d'une école professionnelle. On retrouve les écarts entre les femmes, plutôt plus diplômées donc ayant

un parcours de formation un peu plus long et les hommes, un peu moins diplômés et donc ayant des parcours un peu plus courts. Sur la tranche de 5 à 7 ans d'études, on trouve 64,2% des femmes et seulement 54,4% des hommes.

Cette double évolution – augmentation du niveau d'études générales et place croissante de la formation professionnelle initiale – va contribuer à modifier à la fois les attentes professionnelles des nouveaux journalistes et la position des entreprises vis-à-vis de ces jeunes professionnels.

Une accumulation d'expériences de terrain qui en font de jeunes journalistes déjà très expérimentés

Parallèlement à la formation générale et professionnelle, la fréquentation régulière des milieux médiatiques au cours des études devient une troisième composante de la formation. Cette fréquentation prend des formes variées : stages, CDD, piges, correspondances de presse, voire activités bénévoles dans des médias associatifs sont autant de lignes dans les CV des nouveaux journalistes. Ceci permet à la fois de vérifier sa « vocation » professionnelle, d'expérimenter diverses pratiques dans divers médias dans des situations professionnelles elles-aussi très variées et donc de commencer à construire une connaissance du terrain qui puisse permettre une orientation ultérieure plus réfléchie.

L'accumulation de ces expériences construit aussi une autre forme de socialisation que celle qui est proposée dans les écoles professionnelles, plus concrète et plus susceptible de servir de base à la construction d'un réseau relationnel qui, pour les journalistes, constituera toujours un capital professionnel important. La diversité de ces expériences permet aussi de mieux saisir l'hétérogénéité des métiers journalistiques selon les médias, les lieux et les structures dans lesquels ils s'exercent : il y en effet peu de similitude entre le journaliste polyvalent d'une rédaction locale en Bourgogne et le journalisme spécialisé en économie ou en sport d'une grande chaîne de radio.

Enfin, ces expériences entrent en résonnance avec l'idéologie dominante de toutes les formations : développer la dimension opérationnelle des jeunes recrutés, construire une expérience de terrain, développer l'adaptabilité, etc. Mais il faut également insister sur le fait que cette démultiplication des stages et autres CDD obtenus par des étudiants entre en concurrence frontale avec le marché des pigistes, marché qui stagne et que les nouvelles formes de contrat de travail (statut d'auto-entrepreneur par exemple) risquent de fragiliser encore plus.

Ce mouvement de professionnalisation précoce par les expériences de terrain avait déjà été observé lors de l'étude des nouveaux titulaires de la carte de presse 1998²², mais il est désormais institutionnalisé. En moyenne, les journalistes nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 ont cumulé en moyenne quatre périodes préprofessionnelles, avant celle retenue pour l'obtention de la carte de presse. La quasi-totalité des journalistes a effectué au moins une période d'activité avant la période pour laquelle il demande sa carte. 75% en a effectué au moins trois, la moitié plus de quatre, un quart au moins six.

Les durées de ces périodes d'activité antérieures sont extrêmement variables. La présence d'« entrants tardifs » (29,6% de l'effectif) qui, pour certains, ont déjà 20, voire 30 ans de carrière derrière eux, introduit un biais dans le calcul des durées moyennes de chaque période observée. On constate néanmoins, pour les journalistes « primo-arrivants », que les durées les plus fréquentes sont relativement courtes, de un mois à trois mois, puis de six à 12 mois : ceci s'explique par les calendriers d'études à l'intérieur desquels ces séquences s'inscrivent.

Enfin, durant ces séquences préprofessionnelles, compte tenu des enjeux de formation mais aussi de la situation du marché de l'emploi étudiantin, persiste une relative porosité entre le journalisme et divers métiers relevant de l'information-communication au sens large : édition, documentation, métiers techniques des médias mais aussi publicité, communication, marketing, production audiovisuelle. C'est ainsi que 74,5% des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 sont passés par le journalisme, 12,8% par des métiers relevant de l'information-communication au sens large (communication, publicité, édition, documentation, emplois techniques dans les médias) et 12,7%, majoritairement des entrants « tardifs », sont passés par d'autres emplois (enseignants, infirmiers, comptables, banquiers, animateurs, vendeurs, etc.).

S'agissant des journalistes issus des formations professionnelles, les expériences de terrain s'avèrent plus nombreuses : six périodes pour les diplômés des écoles reconnues et quatre et demie pour les diplômés des écoles non reconnues. Ces séquences s'effectuent majoritairement en journalisme : 94,4% pour les diplômés des écoles reconnues, 87,6% pour les formations non reconnues. Rappelons que toutes les écoles exigent que les postulants aux concours de recrutement aient déjà effectué un ou plusieurs stages dans des rédactions et qu'ensuite, au cours de la scolarité dont la durée peut varier de deux à quatre ans, les élèves effectuent chaque année un ou plusieurs stages en journalisme. Par ailleurs, les écoles de formation apprécient peu que les futurs

journalistes aient trop d'expériences en communication : l'argument est qu'il faut éviter le mélange des genres et pourtant, quel meilleur moyen de connaître le fonctionnement des services de communication et de se détacher de leurs attentes vis-à-vis des journalistes que de les avoir vu fonctionner ?

Expériences journalistiques préprofessionnelles : répartition par types de médias			
Cohorte 2008 (en %)	Ensemble des nouveaux entrants	Écoles reconnues	Formations non reconnues
Presse	55,2	55,7	48,2
Télévision	16,3	14,7	22
Radio	15,3	18,5	14,5
Web	8,2	3,8	11
Agences	5	5,3	3,3
Part des expériences en journalisme	74,6	94,4	87,6

La répartition par média de ces expériences en cours d'études montre des distributions assez attendues : domination de la presse, émergence du Web, place importante de l'audiovisuel. S'agissant de la localisation de ces premières expériences professionnelles en journalisme, le passage en région semble quasi incontournable. Les médias régionaux connaissent des difficultés moindres que leurs homologues nationaux et c'est aussi le secteur où l'on compte le plus grand nombre d'entreprises, tant en presse qu'en audiovisuel. Les stagiaires y sont largement sollicités pour effectuer des remplacements pendant les périodes de congé de journalistes titulaires.

Expériences journalistiques préprofessionnelles en %			
Cohorte 2008	Ensemble des nouveaux entrants	Écoles reconnues	Formations non reconnues
Île-de-France	42	35,9	48,7
Régions	50,3	57,2	44
Etranger	7,7	6,9	7,3
Ensemble	74,6	94,4	87,6

La dimension « régionale » des expériences accumulées par les diplômés des écoles reconnues s’explique par le fait que la plupart des écoles reconnues sont situées en région (huit sur 12 en 2008). En revanche la majorité des écoles non reconnues se situent en Île-de-France : les étudiants de ces filières effectuent plus facilement leurs stages dans les médias audiovisuels nationaux, ainsi que sur des sites web. Les stages dans des médias étrangers occupent encore une place faible mais correspondent aussi à la volonté des étudiants de consolider leur formation en diversifiant les expériences.

L’emploi à l’obtention de la carte : une situation fragile

L’ensemble des atouts cumulés pendant la période de formation (études générales, études professionnelles, expériences de terrain) devrait constituer un cadre propice à une entrée relativement aisée sur le marché de l’emploi avant même d’envisager le déroulement de la carrière elle-même. Toutefois, la précarité statutaire proposée à l’entrée, la réalité d’un marché d’emploi à l’embauche très éloignée d’un journalisme mythique largement imaginaire, des salaires peu attractifs créent les conditions d’un décalage très fort entre les attentes de ces jeunes journalistes déjà très formés et la réalité non pas du terrain, mais de l’emploi et donc des espoirs de carrière qu’il peut soutenir.

La comparaison entre l’ensemble du groupe et les diplômés des écoles de formation montre des disparités relativement importantes mais dont il faut aussi penser qu’elles peuvent être partiellement conjoncturelles, propres à cette cohorte 2008.

L’Île-de-France, principale région d’emploi

Les nouveaux titulaires de la carte 2008 sont 57% à être domiciliés en Île-de-France et 43% à être installés en région. Toutefois, la tendance à la baisse de l’installation en Île-de-France déjà constatée en 1998 (67,8% en 1990 et 63,7% en 1998) se confirme. Les diplômés des écoles sont plutôt plus nombreux en Île-de-France (50% pour les diplômés des écoles reconnues et 55,6% pour les diplômés des écoles non reconnues).

Lieu de résidence (en %)	1998	2008
Île-de-France	63,7 %	57,7 %
Régions	36,3 %	42,3 %

La domiciliation des journalistes croise, sans surprise, celle des médias recruteurs. La plupart des grands groupes médiatiques ayant

leur siège social en Île-de-France, cette région accueille 59,2% des médias recrutant les « jeunes » journalistes.

Des marchés d'emploi à l'embauche très particuliers

Les marchés d'emploi à l'embauche présentent des caractéristiques assez particulières, très éloignées des marchés d'emploi de l'ensemble des journalistes²³.

Médias d'exercice (en %)	1998	2008
Presse	72,6	56,1
Télévision	11,3	17,3
Web	0,2	11,7
Radio	9,4	10,2
Agences	6,5	4,7

Deux éléments marquants : la place du Web comme secteur important d'emploi à l'embauche, (11,7%) alors qu'il est pratiquement inexistant pour l'ensemble de la profession (1,5%) et le très fort déclin de la presse écrite, seulement 56,1% pour les embauches 2008 alors qu'elle fait travailler plus de 65% de l'ensemble des journalistes. L'audiovisuel (télévision et radio) occupe des positions assez proches tant pour l'embauche (27,5%) que pour l'activité d'ensemble (23,6%). La part des agences diminue elle aussi fortement.

Les diplômés des écoles de journalisme se répartissent là encore de façon assez différente de l'ensemble des nouveaux entrants, mais de façon assez proche entre les deux cursus. À l'obtention de la carte 2008, ils se sont dirigés majoritairement vers l'audiovisuel (radio et télévision) et vers le Web, la presse représentant moins de la moitié des emplois à l'embauche.

Cohorte 2008 Médias d'exercice (en %)	Ensemble	Écoles reconnues	Écoles non reconnues
Presse	56,1	46,1	49,5
Télévision	17,3	18,3	24,7
Web	11,7	13,9	14,4
Radio	10,2	17,4	8,6
Agences	4,7	4,3	2,8

Des regroupements transversaux par spécialités informationnelles permettent d'identifier deux grands marchés d'embauche : l'information spécialisée ou thématique (42,09%) et l'information de proximité (33,15%), avec l'ensemble des médias régionaux et locaux (presse en première position avec 61,1% de l'ensemble « proximité », puis audiovisuel avec 37,7% et le Web local avec 1,1%).

Cohorte 2008 (en %) - Répartition par spécialités informationnelles	Ensemble	Écoles reconnues	Écoles non reconnues
Information spécialisée	42,09	20	38
Information de proximité	33,15	40,9	43,8
Information générale nationale	22,35	34,5	13,4
Information internationale	3,7	4,3	4,8

Les marchés d'informations thématiques se distribuent majoritairement autour de deux grands marchés de presse écrite : presse spécialisée grand public (44,7%) et presse technique et professionnelle (27,4%). Viennent ensuite le Web thématique avec 12,4% du marché de l'information spécialisée, les chaînes de télévision thématiques (9,73%), les agences spécialisées (3,1%), la presse spécialisée régionale (1,7%) et enfin les radios thématiques (0,88%). Sur le plan des thématiques elles-mêmes, trois secteurs dominent, avec environ chacun 19% de l'information spécialisée, l'économie et le commerce, les loisirs et la décoration, et le sport. On trouve ensuite l'information familiale et féminine (12,6%), l'information continue (8,8%), l'information scientifique et technique (8,4%), la culture (7%) et enfin l'information juridique (5%). Notons qu'à l'embauche, il n'y a guère de différences entre types de médias dans la répartition entre les hommes et les femmes.

Les diplômés des écoles de journalisme sont nettement plus représentés en information de proximité avec une part importante de la PQR pour les diplômés des écoles reconnues et une part plus importante de l'audiovisuel local et régional pour les écoles non reconnues. Ensuite, ceux des écoles reconnues sont plus présents sur le marché de l'information générale nationale alors que ceux des écoles non reconnues le sont plus sur le marché de l'information spécialisée.

Si la formation générale, dont sont issus la majorité des jeunes journalistes en 2008, permet de s'adapter à tous les contenus médiatiques, on mesure néanmoins l'écart entre les profils de formation générale et la réalité des marchés informationnels ouverts à l'emploi, même si effectivement, les diplômés des écoles sont plus présents sur les marchés de l'information générale et politique (information nationale et information de proximité).

Autre élément remarquable, la quasi-absence des grands titres nationaux de la presse d'information générale et politique comme médias d'embauche. Nombreux sont pourtant les apprentis journalistes à y avoir effectué des stages et des piges. Deux éléments complémentaires expliquent cette absence des grands titres de la presse nationale, quotidiens et magazines. Tout d'abord, le fait qu'ils traversent incontestablement une période de tension économique très forte qui les conduit souvent plus à licencier qu'à recruter. Ensuite, la hiérarchie implicite des médias situe les grands médias nationaux, et en particulier la presse, parmi les médias « dominants » qui ne deviennent accessibles qu'au terme d'un parcours assez long visant à construire et à atteindre une maturité suffisante et un réseau social efficace, considérés comme nécessaires par les rédactions en chef de ces grands médias²⁴.

Précarité statutaire et revenus inégaux

La majorité des entrants (77%) ont un statut de salarié sous contrat et 23% sont pigistes. Toutefois il faut distinguer entre les formes de salariat : les CDI sont majoritaires avec 41,4% des contrats, suivis par les CDD avec 28,7% et les contrats de formation en alternance avec 7%. Mais si, comme le fait d'ailleurs la CCIJP, on agrège les CDD, les contrats de professionnalisation et les pigistes, la majorité des nouveaux entrants (58,6%) se trouve bien dans des situations précaires.

Il faut noter que la part des pigistes *stricto sensu* parmi les nouveaux entrants a diminué depuis 1998 : en 1990 ils représentaient 27,7% du groupe, 31,2% en 1998 mais seulement 23% en 2008. Deux éléments peuvent expliquer cette évolution récente : l'augmentation du nombre des CDD, en particulier dans l'audiovisuel, et surtout le volume croissant des stagiaires, stagiaires des écoles ou non, main d'œuvre bien formée qui occupe vraisemblablement désormais des places antérieurement affectées à des pigistes.

Statuts (en %)	Ensemble	Écoles reconnues	Écoles non reconnues
Pigistes	23	28,7	26
Salariés en CDD	28,7	48,7	36,5
Salariés en alternance	7		
Ensemble « précaires »	58,6	77,4	62,5
Salariés en CDI	41,4	22,6	37,5
Ensemble « stables »	41,4	22,6	37,5

Notons également qu'au moment de la première demande de carte, seulement 14,4% de la cohorte déclarent les trois mois d'activités nécessaires à son obtention. 35,3% du groupe déclarent quatre à six mois d'ancienneté dans l'emploi déclaré, 29,2% déclarent sept à 12 mois et 21,1% 13 mois et plus. Ajoutée aux périodes d'activités préprofessionnelles de la période d'étude, l'ancienneté à l'entrée de la plupart des « jeunes » journalistes est souvent supérieure à 12 mois : cette ancienneté relative devrait faciliter l'accès au CDI.

Assez étonnamment, pour cette cohorte des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008, les diplômés des écoles professionnelles accèdent plus difficilement que l'ensemble à des CDI (22,6% contre 41,4% pour l'ensemble de la cohorte), malgré compétences et expériences. Encore plus étonnant, ce sont les diplômés des écoles non reconnues qui y accèdent plus largement (37,5%) que leurs condisciples des écoles reconnues.

Le revenu²⁵ mensuel brut médian à l'entrée est de 1 817 euros bruts mensuel, mais avec des écarts très importants entre les rémunérations les plus basses, parfois inférieures à 700 euros et les rémunérations les plus élevées, supérieures à 5 000 euros pour certains, en particulier les entrants tardifs. Le revenu brut mensuel moyen est de 1 935,6 euros.

Cohorte 2008 (□)	F	H	Ensemble
Revenu médian	1883	1783	1817
Revenu moyen	1932	1938	1935,6

Si on se réfère au groupe des « jeunes entrants » âgés de moins de 31 ans, c'est-à-dire arrivant au journalisme directement après leurs études, les revenus bruts mensuels sont de 1 748 □ pour le médian et 1 744 pour le moyen²⁶. Les revenus moyens des hommes et des femmes sont quasi identiques, ce qui n'est pas le cas du revenu médian légèrement supérieur pour les femmes, situation qui ne dure pas au cours de la carrière !

S'agissant des journalistes issus des écoles reconnues, le constat sur les revenus pour la cohorte 2008 est assez étonnant.

Cohorte 2008 (en %)						
Revenus	Écoles reconnues			Écoles non reconnues		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Médian	1 820	1 957	1 900	1 700	1 551	1 600
Moyen	1 842	2 009	1 877	1 816	1 624,7	1 738

Sans surprise, les revenus sont plus élevés pour les journalistes issus des formations reconnues que pour ceux issus des formations non reconnues. Cela tient à la fois à la hiérarchie²⁷ des formations déjà évoquée mais aussi à la répartition sur les marchés médiatiques : les diplômés des écoles reconnues sont plus présents sur l'information nationale et en presse – secteurs plus rémunérateurs – alors que ceux des écoles non reconnues sont plus présents dans l'audiovisuel local ou dans la presse spécialisée, secteurs moins rémunérateurs. On peut aussi supposer que ceux qui sortent des écoles non reconnues sont un peu moins exigeants que leurs condisciples des écoles reconnues. En revanche, les écarts entre les hommes et les femmes sont inversés. Les jeunes femmes journalistes issues des écoles reconnues sont nettement moins bien rémunérées que leurs collègues masculins alors que ce sont les jeunes hommes journalistes issus des écoles non reconnues qui sont moins bien rémunérés que leurs collègues féminines, à l'image de l'ensemble de la cohorte.

Profession à l'entrée : rédacteur de base

Résultat attendu, la qualification la plus fréquente est celle du journalisme ordinaire : rédacteur. Le recrutement initial se fait sur la base de la qualification minimale définie par les grilles de la Convention collective²⁸, celle de rédacteur, la moins onéreuse mais aussi celle qui peut permettre d'instituer plus facilement une certaine polyvalence. C'est ainsi que l'expression de « rédacteur polyvalent » est parfois utilisée sur les attestations d'employeurs et elle correspond à la réalité de l'évolution du travail. D'autres qualifications un peu « fourre-tout » apparaissent également : « rédacteur présentateur chroniqueur », « reporter - SR », « rédacteur dans une locale isolée », tout un ensemble mal défini qui montre l'insuffisance, voire l'inadaptation des grilles de qualification en vigueur eu regard de la réalité des tâches confiées aux journalistes. Position largement assujettie dans les rédactions, celle de rédacteur reflète sans doute aussi l'un des reproches souvent fait aux journalistes : être plus au « desk » que sur le terrain, être plus souvent assis que debout... Les plus jeunes sont sans doute incités à attendre un peu avant d'aller eux-mêmes sur le terrain.

Qualifications (en %)	1998	2008
Ensemble des rédacteurs	64,1	56
Ensemble des reporters (dont JRI)	18,1	19 (7)
SR et graphistes	16,2	18,8
Rédacteurs Web	NC	6,2
Autres	2,8	NC

Quelques spécialités techniques se dégagent comme secteurs également ouverts à l'embauche : secrétaires de rédaction, ensemble des rédacteurs graphistes, infographistes et iconographes et, en audiovisuel, journalistes reporters d'images. Les entrants tardifs sont un peu plus nombreux dans ces emplois techniques, certains d'entre eux ayant déjà fait une partie de leur carrière dans des emplois techniques (imprimerie, audiovisuel, photographie multimédia) avant de passer à des fonctions journalistiques. Notons l'apparition de la spécialité rédacteur Web, mais qui reste encore marginale avec seulement 6,2% de l'effectif.

Ces qualifications sont inégalement distribuées entre les hommes et les femmes. Comme pour l'ensemble de la population des journalistes, les femmes sont plus nombreuses dans les métiers de la mise en valeur (23% contre 12,5% des hommes) alors que les hommes sont plus nombreux dans le reportage (22,4% contre 14,9% des hommes). En revanche, dans la spécialité Web, c'est la quasi-égalité (7,8% des hommes et 7,4% des femmes).

Les diplômés des écoles de journalisme se répartissent de façon significativement différentes de l'ensemble du groupe. Les diplômés des écoles reconnues intègrent majoritairement des postes de rédacteurs et sont moins bien représentés dans les emplois plus spécialisés (reporters et SR) : constatons, pour 2008, le fort taux d'intégration des diplômés des écoles non reconnues dans les fonctions de reportages, en particulier comme JRI. Ils sont aussi plus nombreux sur les rédactions Web.

Cohorte 2008 Qualifications (%)	Ensemble	Écoles reconnues	Écoles non reconnues
Ensemble des rédacteurs	56	59,5	50
Ensemble des reporters (dont JRI)	19 (7)	15,5 (10,5)	27 (12)
SR et graphistes	18,8	14	13,5
Rédacteurs Web	6,2	11	10

Peu de jeunes journalistes intègrent directement des postes d'encadrement, faute d'une expérience suffisante. Ces postes ne concernent que 7,5% de l'ensemble des nouveaux entrants, et encore

ceux-ci concernent-ils les entrants « tardifs », plus âgés et ayant déjà des expériences du travail, journalistique ou autre.

Conclusion

Forte croissance du passage par les formations professionnelles diplômantes, généralisation – voire banalisation – des expériences de terrain, hausse significative du niveau général de formation sont les principales caractéristiques des parcours de formation de ces nouveaux titulaires de la carte de presse 2008. Par ailleurs ce groupe est plus féminin que les précédents et relativement plus jeune. Ceci marque *une transformation en cours du groupe professionnel des journalistes* qui va se trouver de mieux en mieux formé, de mieux en mieux socialisé, donc a priori doté d'une compétence initiale largement conforme à ce que les entreprises médiatiques peuvent attendre.

Les jeunes journalistes titulaires de la carte 2008 présentent également des caractéristiques d'emploi très différentes de celles de l'ensemble du groupe, certains médias, certaines qualifications ou certaines fonctions n'étant accessibles qu'à partir d'une expérience régulière en entreprise. Toutefois, ni la qualité ni la densité des parcours de formation que l'on constate désormais chez ces jeunes journalistes ne leur permettent d'inverser cette hiérarchie des médias et des fonctions, surtout dans la situation de crise dans laquelle se trouve tout particulièrement la presse écrite nationale, considérée par beaucoup d'aspirants journalistes comme l'objectif à atteindre.

L'avantage pratique du passage par une école professionnelle apparaît paradoxal à l'entrée sur le marché du travail. Curieusement, la précarité est plus forte pour ces diplômés, et encore plus pour ceux des formations reconnues par la CPNEJ. Les marchés médiatiques accessibles à l'embauche en 2008 ont été davantage les médias audiovisuels ainsi que le Web. Sans doute l'insistance mise sur la formation technique, sur la maîtrise des dispositifs d'enregistrement et de traitement de l'information dans les écoles professionnelles oriente-elle plus naturellement les étudiants vers ces médias. Les grands médias nationaux, y compris les grands médias audiovisuels, tant publics que privés, ont développé de formes de recrutement qui reposent quasi exclusivement sur les écoles reconnues, mais dans lesquelles les écoles non reconnues commencent également à s'insérer. Les entreprises audiovisuelles et les entreprises du Web sont également celles où la précarité de l'emploi est la plus forte, les stratégies des groupes audiovisuels, y compris de l'audiovisuel public, consistant à se constituer des viviers de jeunes journalistes qui

devront faire leurs preuves pendant plusieurs années avant de pouvoir espérer décrocher un CDI.

Plus généralement, la qualité intrinsèque des étudiants issus de ces parcours désormais sélectifs, déjà dotés d'expériences préprofessionnelles significatives assurent aux employeurs un très faible risque à l'embauche au regard de leurs propres exigences. Ceux-ci exposent toutefois leurs nouvelles recrues à des formes d'insatisfaction variées (salaires, précarité, dépendance économique de la rédaction aux impératifs du marketing ou des politiques locales, etc.), qui, ajoutées les unes aux autres, vont en conduire une part non négligeable à ne pas poursuivre dans cette voie.

C'est ainsi que 16% des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 n'ont pas renouvelé en 2009. Ce taux est légèrement plus faible pour les journalistes issus des formations reconnues (14%), mais il est supérieur pour ceux issus des formations non reconnues (19%). L'étude IFP²⁹ de 2000 avait également mis en évidence ce processus de sortie : seulement 57,6% des nouveaux entrants de 1990 avaient connu un parcours stable, sans aucune interruption, jusqu'en 1998. La porosité déjà notée en cours de formation avec les autres métiers de l'information-communication constitue en quelque sorte une assurance de pouvoir se réorienter sans trop de difficultés vers d'autres secteurs d'activité. Cette porosité s'observe aussi à travers les carrières de certains entrants tardifs, puisqu'un tiers d'entre eux sont issus de ces métiers de l'information-communication, non journalistiques ■

Notes

1. Cf. Denis Ruellan (2007) (1^{ère} éd. 1993), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Rennes, Presses universitaires des Rennes, 232 p. et Éric Neveu (2004) (1^{ère} éd. 1998), *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte,
2. Cf. Claude Dubard (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, A. Colin-Coll. U, 278 p. et (2000) *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF (Le lien social), 241 p. Voir aussi, Florent Champy (2009), *La sociologie des professions*, Paris, PUF (Quadrige), 240 p.
3. Cf. Christine Leteinturier (2002), « Devenir cadre dirigeant journaliste dans les médias français : une analyse des biographies publiées par *La Correspondance de la presse* (du 1^{er} juin 1999 au 15 mai 2000) », dans Rémy Rieffel & Thierry Watine (dir.), « *Les Mutations du journalisme en France et au Québec* », Université Panthéon-Assas - LGDJ, p. 121-156.
4. Voir sur le site de la CCIJP : www.ccijp.net les conditions d'obtention de la carte professionnelle et les données statistiques générales annuelles concernant les titulaires de la carte de presse.
5. Au cours de l'article, le groupe des nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 sera

- dénommée « cohorte 2008 ».
6. Il y a eu 2 004 nouveaux titulaires de la carte de presse 2008 : 537 dossiers, ont été retenus, sélectionnés sur une base aléatoire suite à un tirage au 26e. Le dépouillement a été effectué avec le concours de Mme Marie Françoise Lafosse, attachés de recherche au CARISM - Université Panthéon-Assas.
 7. L'observation des carrières des nouveaux titulaires de la carte de presse entre 1990 et 2008 fait partie de la recherche ANR citée en *infra* et fera l'objet d'une publication ultérieure.
 8. CPNEJ : Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes. Sur la CPNEJ et les conditions de la reconnaissance des formations, voir : www.journalistesctc.org/site/instances.php
 9. Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier & Rémy Rieffel (2001), *Les Journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours* - Université Panthéon-Assas / Paris II - LGDJ. Voir aussi Denis Ruellan & Dominique Marchetti (2001), *Devenir journalistes : Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Documentation française.
 10. Sur le cadre général de l'étude et la méthodologie, voir *LE TEMPS DES MEDIAIS*, Le Point sur... la production journalistique et son environnement : le cas de l'information générale et politique, entre 1990 et 2010, Christine Leteinturier, Maître de conférences, CARISM-Université Panthéon-Assas, Valérie Devillard, Maître de conférences, CARISM - Université Panthéon-Assas, Camille Laville, Maître de conférences, CARISM-Université de Nice Sophia-Antipolis.
 11. Sciences humaines et sociales. Formes et mutations de la communication : processus, compétences, usages. 2008. Contrat ANR : AMMEJ - Acteurs et marchés des médias : la production journalistique et son environnement, le cas de l'information générale et politique, 1990-2010, sous la direction de Christine Leteinturier & Nadine Toussaint Desmoulins (Laboratoire CARISM - Université Panthéon-Assas), Paris, 2008/2011. Voir le document de soumission sur le site de l'ANR : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPProjetsSelec?NodId=19&IngAAPId=184>
 12. Christine Leteinturier & Michel Mathien (2010), « Une profession fragilisée : les journalistes français face au marché de l'emploi », *Quaderni*.
 13. Cf. Christine Leteinturier (2009), « L'Hétérogénéité des journalistes », in Arnaud Mercier (coord.), *Le Journalisme*, CNRS Ed. Les Essentiels d'Hermès), p.61-80
 14. Les statistiques de l'INSEE montrent que pour le groupe des 25/34 ans la répartition des diplômés dans la population française, en 2007, est la suivante : sans aucun diplôme, 10,6% des femmes et 12,3 % des hommes ; BEPC, BEP, CAP ou équivalent, 20,3% des femmes et 27,7% des hommes ; Bac ou équivalent : 23% des femmes et 23,3% des hommes ; Bac + 2 : 21,4% des femmes, 16,5% des hommes ; Bac + 3 et au delà : 24,8% des femmes et 20,3% des hommes.
 15. Cf. Christian Baudelot & Roger Establet (1992), *Allez les filles*, Seuil & (2007) *Quoi de neuf chez les filles ?, Nathan.*
 16. Les disciplines ont été agrégées dans des ensembles plus vastes : l'ensemble SHS / Sciences humaines et sociales réunit sociologie, philosophie, histoire, géographie, sciences de l'éducation ; l'ensemble sciences « dures » regroupe mathématiques, physique et sciences naturelles.